



**Direction Générale des Services**

Direction des Routes et des Transports

DRT-Sous-Direction Maîtrise d'Ouvrage

Affaire suivie par : Denis REBOUL

Poste: 77.76

**2014-CG-2-4402**

**RAPPORT AU CONSEIL GENERAL**

Séance du vendredi 11 juillet 2014

**POLITIQUE A03 FACILITER ET SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS  
DANS LES PRINCIPES DE LA MOBILITÉ DURABLE**

**RD 307**

**DÉVIATION ET AMÉNAGEMENT SUR PLACE À SAINT  
NOM LA BRETÈCHE, NOISY LE ROI ET VILLEPREUX  
RÉÉVALUATION DE L'OPÉRATION**

**Code** A0301

**Secteur** Aménager entretenir et moderniser le réseau routier départemental

**Programme** Programme 2014 - Modernisation et d'Équipement des Routes Départementales (PME)

Données financières	Investissement	
	AP	CP sur AP
Enveloppes de financement		
Montant actualisé	57 811 000	9 794 430
Montant après BS	72 211 000	4 794 430
Montant déjà engagé	23 159 630	374 879
Montant disponible	49 051 370	4 419 551
Montant réservé pour ce rapport	1 440 000	3 200 000

AP	CP antérieur	CP 2014 après BS	CP 2015	CP ultérieur
72 211 000	22 034 291	4 794 430	24 700 437	20 681 842

L'objet du présent rapport est d'approuver la réévaluation de l'opération de déviation et d'aménagement sur place de la RD 307 à Saint-Nom-la-Bretèche, Noisy-le-Roi et Villepreux compte tenu de l'évolution du coût prévisionnel des travaux depuis l'approbation définitive du projet en juin 2004.

### **1 - Rappel sur les décisions antérieures et le financement de l'opération.**

L'opération de déviation et aménagement sur place de la RD 307 à Saint-Nom-la-Bretèche, Noisy-le-Roi et Villepreux a fait l'objet d'une délibération de l'Assemblée départementale le 28 mars 2003 arrêtant le projet tel qu'il a été soumis à l'enquête publique et approuvant le montant global de l'opération estimée à **26,430 M € TTC valeur 2001** dont 0,9 M€ pour les acquisitions foncières.

Suite à l'enquête publique, une délibération du 25 juin 2004 a approuvé les modifications à apporter au projet pour tenir compte des remarques du commissaire enquêteur et a acté que ces modifications engendraient une augmentation du coût de l'opération de 191 000 € TTC (110 000 € sur le foncier et 81 000 € sur les travaux) portant le montant du projet à **26,621 M€ TTC**.

L'opération a été déclarée d'utilité publique le 30 novembre 2004 et, par délibération du 26 janvier 2007 relative au PME 2007 (programme de modernisation et d'équipement des RD), une Autorisation de Programme (AP) de **25,691 M€ TTC** a été individualisée pour les études et travaux.

S'agissant de son financement, l'opération bénéficie de deux subventions de la part de la Région Ile-de-France :

- une subvention de 1 197 559,50 € relative aux circulations douces (délibération du 12 juillet 2012),
- une subvention de 500 000 € relatives aux protections phoniques (délibération du 17 octobre 2013).

### **2 - Actualisation de l'AP de 2007 à terminaison sur le volet « Etudes et travaux »**

Le montant voté par délibération en date du 26 janvier 2007 correspond aux conditions économiques de janvier 2007.

Selon ce principe, une actualisation du volet « Etudes et travaux » à fin d'opération induit une augmentation de +8,34 M€ TTC, portant son coût de 25,691 M€ TTC (valeur janvier 2007) à **34,03M€ TTC (valeur à terminaison)**.

La méthode d'actualisation utilisée consiste à appliquer aux montants prévus en janvier 2007 pour les études et les travaux l'évolution des index ING et TP01 connus jusqu'à décembre 2013, puis une prévision d'évolution annuelle des index respectivement de 2 et 3 % jusqu'à la fin des travaux, selon une répartition pluriannuelle des dépenses conforme au planning actuel de l'opération (travaux d'octobre 2014 à mars 2017).

### **3 - Estimation actuelle du volet « Etudes et travaux » à terminaison**

L'estimation actuelle du coût des études et des travaux nécessaires à l'opération, basée sur les études PROJET finalisées en 2012 par le maître d'œuvre, s'élève à 37,3 M€ TTC en valeur décembre 2013, soit **40,09 M € TTC en valeur à terminaison**. L'ouverture récente des plis du premier appel d'offres relatif au marché de Voirie Est vient conforter cette estimation puisque le montant de l'offre la mieux disante s'élève à 23,74 M € TTC pour une estimation du marché donnée à 24,19 M€ TTC.

L'écart de +6,06 M€ TTC en valeur à terminaison, par rapport à l'actualisation de l'AP présentée plus haut, provient essentiellement (+4,1 M€ TTC valeur 2007) de sous-évaluations à la fois quantitatives et sur les niveaux de prix unitaires dans l'estimation des travaux arrêtée pour l'AP de 2007, mises en évidence lors des études opérationnelles. Les écarts constatés concernent 4 postes de l'estimation dont la réévaluation respective est la suivante, en valeur 2007 :

- Terrassements : + 1,48 M€ TTC
- Ouvrages d'arts : + 0,86 M€ TTC
- Ecrans acoustiques : + 1,25 M€ TTC
- Signalisation/sécurité : + 0,51 M€ TTC

Le restant de la hausse (0,5 M€ TTC valeur 2007) provient :

- Pour 0,4 M€ de modifications de programme au cours des études opérationnelles (modification de l'éclairage public, travaux d'assainissement supplémentaires, mise en conformité du revêtement des écrans acoustiques en lien avec la Commission des Sites).
- Pour 0,1 M€ de la hausse de la TVA de 19,6 à 20 % au 1er janvier 2014.

#### **4 - Acquisitions foncières**

Le coût réel des acquisitions foncières, en milieu agricole et péri urbain, a lui aussi été revu à la hausse. A l'issue des procédures d'expropriations, 2,20 M€ TTC auront été dépensés au lieu des 0,93 M€ prévus.

#### **5 - Montant global de l'opération à terminaison**

Le montant global à terminaison de l'opération s'élève ainsi à **42,29 M€ TTC** se décomposant de la manière suivante :

- Etudes et travaux : 40,09 M€.
- Acquisitions foncières : 2,20 M€.

#### **6 - Augmentation de l'Autorisation de Programme :**

Les acquisitions foncières de l'opération sont engagées sur le programme 31 d'acquisitions foncières pour les RD, ce programme est abondé chaque année en fonction des acquisitions à réaliser dans l'année pour l'ensemble des RD, il ne nécessite pas de réévaluation.

La réévaluation porte sur le programme des travaux de modernisation et d'équipement des RD (PME) sur lequel sont engagés les études et travaux :

- AP individualisée : 25,691 M€ TTC.
- AP nécessaire à terminaison : 40,09 M€ TTC.

Une autorisation de programme complémentaire de 14,4 M € doit être individualisée pour l'opération. Elle est proposée sur le budget supplémentaire 2014.

*En conséquence, si ces propositions vous agréent, je vous prie de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :*